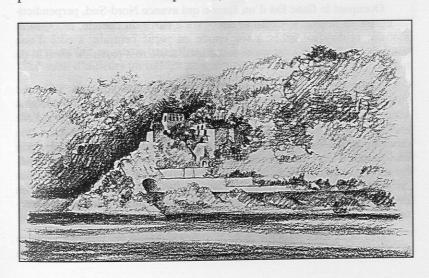
# Les jardins de terrasses des Messieurs Siffait

«Il n'y a de folie que comme instant dernier de l'œuvre celle-ci la repousse indéfiniment à ses confins ; là où il y a œuvre, il n'y a pas folie»

Michel FOUCAULT, Histoire de la folie à l'âge classique.

Situé sur la rive droite de la Loire, entre Ancenis et Nantes, aux confins Est de la commune du Cellier, un curieux jardin en terrasse semble encore aujourd'hui comme évanoui et perdu sous un linceul de végétation sauvage, mortel linceul dont le charme trompeur et un peu fatal se résorbe quelque peu sous l'effet de travaux en cours.

Ce jardin, localement fort renommé, lieu de promenades plus ou moins secrètes et en partie clandestines (l'endroit, dangereux est depuis plusieurs années interdit au public...), est connu sous le nom de Folies



Siffait, du nom de son créateur, Maximilien Siffait. L'homme est assez mystérieux, son histoire énigmatique et son destin quelque peu tragique... Tous ces éléments, combinés à la magie du lieu et aux très fortes impressions suggérées par le saisissant spectacle de ces pans de murailles émergeant d'un couvert végétal sauvage et luxuriant, ont longtemps contribué à nimber l'endroit d'une aura de mystère.

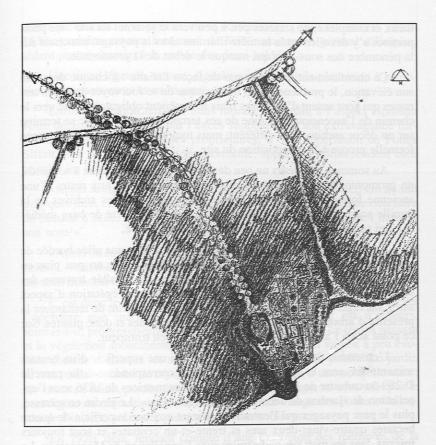
Mais le jardin se mourrait et sans intervention, sa dangerosité en aurait progressivement interdit la jouissance et la perception jusqu'à totale consomption. Des mesures de sauvegarde s'imposaient, sauf à considérer la fin du site comme inéluctable. Des campagnes de travaux ont donc été décidées, elles sont en cours depuis maintenant six années consécutives et permettent déjà, aujourd'hui, une autre appréciation du jardin. Et si celui-ci a peut-être momentanément perdu un peu de son charme romantique, la force et la puissance des dispositions qui commencent à être perceptibles permettent de relativiser les choses et de reconsidérer notre appréciation d'un ensemble qui peu à peu, à nouveau, se révèle. Il faut donc aujourd'hui accepter de dépasser et de prolonger l'effet présent des premiers travaux de reconquête : leur aspect, aujourd'hui encore un peu brutal et inachevé, ne permet que d'entrevoir les prémices de la redécouverte d'une œuvre dont la qualité reste sans doute à ré-évaluer. Et ce sont ces quelques jalons d'une perception nouvelle, fruit de l'approfondissement de la connaissance du dossier, que nous allons essayer de synthétiser.

# Le mystérieux jardin de Monsieur Siffait

Occupant le flanc Est d'un éperon qui avance Nord-Sud, perpendiculairement au fleuve, le jardin se découvre à partir du chemin, récemment réouvert et donnant accès à son entrée en partie centrale, à côté d'une petite poterne. La vue est aussi assez spectaculaire à partir du chemin de halage.

Tel qu'il commence à réapparaître aujourd'hui, le jardin des Siffait est constitué d'un ensemble de terrasses, dressées en maçonnerie de moellons schisteux et dominant la Loire. L'ensemble est composé selon un double axe de composition : du Nord au Sud une promenade en gradin permet une descente progressive vers la Loire ; cette descente est surplombée selon une direction Est-Ouest par une autre composition architecturale extrêmement forte et volontaire faite d'un ensemble de terrasses et de maçonneries rythmées par des décors de niches, et aussi d'avancées ou de retraits. Ce deuxième axe, de direction Est-Ouest, est un peu plus mystérieux car certaines terrasses sont inaccessibles au promeneur.

Ces deux axes principaux de la composition se recoupent au niveau d'une sorte de vaste salon circulaire, sorte de petit amphithéâtre situé au



centre du site en partie basse Est, et point d'accès principal. L'axe Nord-Sud subit d'ailleurs un infléchissement à ce niveau.

Du salon d'entrée, la vue sur l'axe Est-Ouest est assez spectaculaire et saisissante : les terrasses correspondantes dominent le lieu de leur forte présence. Le regard ascendant découvre en premier plan une petit temple auquel les degrés d'un escalier monumental permettent d'accéder. Ce temple ponctue la séquence basse de l'axe Nord-Sud et s'intercale entre une source située plus au Nord dans un édifice aujourd'hui détruit et une petite grotte située plus au Sud et artificiellement créée derrière un des murs de terrasse. Cette grotte est située de façon extrêmement précise afin de pouvoir apprécier la vue vers l'Est sur l'aval du fleuve. Elle est orientée de telle sorte qu'au solstice d'hiver le soleil levant illumine son intérieur.

Au-delà de ces éléments essentiels de composition, le jardin est aussi conçu comme une sorte de labyrinthe qui permet, par un cheminement tor-

tueux et complexe, de s'élever peu à peu vers le sommet du site : les perspectives s'y dévoilent et la lumière illumine alors le paysage, tranchant sur la pénombre des sous-bois qui marque le début de la promenade.

Ce cheminement ne se fait pas de façon linéaire : à chaque degré de son élévation, le promeneur non initié risque de se fourvoyer dans des terrasses qui sont autant d'impasses mais le ramènent obligatoirement vers le chemin de l'ascension. Chacune de ces terrasses en cul-de-sac se termine sur un décor architectural différent, mais toujours traité selon une gamme formelle propre à la composition du site.

Au sommet, d'ailleurs un peu détaché du jardin qui s'étale à ses pieds, un promontoire maçonné et en ruine peut faire penser aux restes d'une ancienne forteresse médiévale. Un dessin trouvé dans les archives de la famille accréditerait l'idée d'un projet de résidence, sorte de *burg* médiéval, qui serait venu clore la prise de possession du site.

Au-delà du fossé qui ceinture cette proéminence, une allée bordée de chênes verts conduit vers la propriété des Siffait, située un peu plus en retrait, sur le plateau, au lieu-dit la Girardière. Cette allée traverse des sous-bois actuellement à l'abandon et présentant une végétation d'aspect assez sauvage. Un examen plus attentif permet cependant de remarquer la présence d'arbres d'essences plus rares, non indigènes et donc plantés. Sur ce point aussi l'aspect actuel est peut-être un peu trompeur.

L'ensemble du jardin de terrasses couvre une superficie d'un hectare soixante-six ares et quatre-vingt centiares correspondant à la parcelle D 289 du cadastre de 1829. Il apparaît dans les matrices de 1836 sous l'appellation de «jardins de décoration de Montcoteau». Le jardin en terrasse, plus le parc paysager qui l'entoure, couvrent eux une superficie de quatre hectares quatre-vingt-deux ares et trente-et-un centiares et sont toujours inscrits dans les matrices cadastrales sous l'appellation de Montcoteau. Le jardin s'étage sur un dénivelé d'environ 60 m et comporte une quarantaine de terrasses.

# Monsieur Siffait, son jardin et sa légende

Bien que les récits varient quelque peu dans le détail, l'histoire locale rapporte à peu près les faits suivants. Ce jardin étonnant serait dû à un certain M. Siffait. Beaucoup l'attribuent, surtout à la fin du siècle dernier, à Oswald Siffait, homme fortuné, originaire du Nord de la France, qui, doté d'une certaine fortune, aurait créé ce chantier pour donner du travail aux paysans locaux en une période de grande misère, située compte tenu des dates connues de la vie d'Oswald Siffait vers les années 1848, comme une sorte d'atelier national indépendant. Mais il existe des souvenirs situant le

début du chantier à la période de la Restauration, dans les années 1825-1830 : certains auteurs font ainsi de Siffait un ancien général d'Empire, aidant par ce chantier à la survie des demi-solde...

Une autre légende, tenace, signale sur ce jardin la plantation à profusion d'essences rares et exotiques.

Enfin conclusion terrible, mais morale, ce jardin à l'aspect étonnant voire déraisonnable aurait par l'excès supposé lié à son extravagance formelle entraîné la ruine de ses propriétaires, d'où l'appellation de Folies Siffait prise au sens strict de déraisonnable, appellation dont rendent bien compte les descriptions de l'époque :

«Après le château de Clermont, viennent les Folies Siffait... On ne sait trop quoi dire, en songeant à tout ce qu'on a dû dépenser pour ne rien faire de beau ni d'utile, si ce n'est que c'est œuvre de folies ainsi que l'indique son nom¹».

«Après Mauves se voit... un bizarre assemblage de petits murs crénelés... véritable Folies Siffait, auxquelles il est désolant de voir accoler un nom honorable²».

C'est donc très vite, dans les années 1845, que l'unanimité se fait sur l'opprobre que méritent tant d'extravagances. Le site est d'ailleurs, semble-t-il, progressivement laissé à un certain abandon. Le temps passant et la végétation spontanément faisant son œuvre, le lieu va peu à peu évoluer, comme d'ailleurs les mentalités et la sensibilité du public. Le jardin se trouve alors nimbé de mystère et y trouve les bases d'une nouvelle aura : ces murs en ruine, perdus dans une végétation sauvage, ne sont-t-ils pas le paradigme du romantisme ? Tel sera le nouveau visage des Folies et la raison de l'intérêt, voire des passions qu'elles soulèvent.

En 1920, déjà, rendant compte d'une excursion des membres de la Société archéologique, le commandant Bronkhorst évoque le jardin de la façon suivante : «En 1848, M. Siffait... fit construire en vue de donner du travail aux ouvriers de la région victimes du chômage ces fausses ruines... Dans son esprit, l'ensemble devait rappeler l'aspect d'Isola Bella, l'une des îles Borromées ; les habitants du pays lui ont donné le nom plus prosaïque de Folies Siffait et cette appellation est restée. Les constructions sont maintenant à peine visibles de l'extérieur, disparaissant sous les amas de feuillage d'une végétation luxuriante. Dans ce dédale règne constamment une fraîcheur délicieuse. Le sol est recouvert d'un épais tapis de mousse et de feuilles mortes dont l'humidité favorise la croissance de

<sup>1</sup> La Loire de Nantes à Orléans. Guide du voyageur, par les bateaux à vapeur, Nantes, J. Forest Aîné, 1845.

 $<sup>^2</sup>$  Voyage sur les bateaux à vapeur de Nantes à Angers et Orléans, Nantes,  $4^{\rm e}$  édition, Prosper Sébire, 1845.

belles variétés de fougères. De nombreux végétaux d'essences diverses enchevêtrent leurs rameaux touffus et constituent des dômes de verdure à l'ombre desquels la descente s'effectue dans un véritable enchantement<sup>3</sup>».

Quelques années plus tard, en 1923, dans un article du *Bulletin* de la même société, G. du Plessis, reprenant la description en des termes assez identiques, précise encore plus nettement les bases de la perception, qui peu à peu s'impose : «Au flan escarpé de cet éperon, de la base au faîte, s'étagent de sombres murailles qui soutiennent des terrasses plantées de pins et d'arbres d'essences variées. Ces constructions sont modernes ; elles... ont été bâties par M. Siffait, l'ancien propriétaire du terrain. Ce généreux philanthrope, voulant donner du travail aux ouvriers du pays réduits à la misère... n'avait rien trouvé de mieux que de construire ce décor romantique<sup>4</sup>».

Dans un article publié en 1957 dans les Annales du pays nantais<sup>5</sup>, Alfred Jarnoux fait la synthèse de la belle et triste histoire du jardin des Folies Siffait : «Tout y est, les travaux attribués à Oswald Siffait, dont un frère possédait une compagnie de bateaux qui assurait le service de Nantes à Angers. L'émulation liée à l'amitié avec un voisin, cousin de Châteaubriand, le rêve romantique des ruines médiévales et le château, le site tout entier transformé en un château. Le chômage et le chantier fonctionnant comme un grand atelier à l'image des ateliers nationaux contemporains. Enfin la ruine du généreux mécène et la fin dramatique des opérations : le site retourne à l'état sauvage sous l'effet de l'envahissement de la nature…»

Cette vision romantique du jardin de ruines, ne semblera plus alors se démentir et c'est elle que développera Nicolas de la Casinière en 1984, dans un article de *La Tribune*, hebdomadaire de Loire-Atlantique paru sous le titre «Il faut soigner les Folies Siffait», en s'appuyant d'ailleurs sur des extraits largement reproduits du texte précédent. L'auteur reprend les bases de la perception qui s'est peu à peu constituée : «En plein XIX° siècle, à l'époque des romantiques, un châtelain fait construire des ruines sur de vieilles ruines médiévales. Oswald Siffait, homme éclairé, amoureux de l'Italie, lié à des peintres et des écrivains, entreprend donc en 1848 de construire des ruines dominant la Loire... Ce lieu étrange peu à peu envahi par la nature qu'il voulait épouser a provoqué bien des réactions, nourrissant l'imaginaire collectif. On a fantasmé, élucubré, fabulé. La succession de terrasses, les murailles sans destination particulière autre que l'agré-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Bronkhorst, «Compte-rendu de l'excursion du 19 août 1920», Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure, 1920, t. 60, p. 215.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> G. Du Plessis, «Quelques notes sur le Châteauguy», BSAHNLI, 1923, t. 63, p. 121.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> A. Jarnoux, «Notre belle vallée de la Loire», Annales du pays nantais, juillet 1957, n° 107, p. 7 et 8.

ment et l'ornementation, les niches coiffées de fougères, les pans de murs déchirés, mangés par le lierre, les tons ocres des lichens mêlés aux restes des enduits colorés, les escaliers tortueux, autant d'éléments qui donnent au lieu une atmosphère fantasque, volontiers irréelle<sup>6</sup>».

C'est d'ailleurs à peu près à cette date, sur ces bases et à partir de la sensibilité exprimée par ces propos que va s'engager un projet de reconquête du site, grâce au concours et à la conjonction d'un ensemble de bonnes volontés, toutes extrêmement sensibles à la magie du lieu et de ce fait très impliquées dans le souci de son devenir : le maire Philippe des Jamonières, arrière-petit-fils d'Oswald Siffait, Jacqueline Guévenoux, inspectrice des sites, Guénolé Congar, architecte des bâtiments de France, appuyés dans leurs efforts par les travaux menés à l'école d'architecture de Nantes à l'initiative d'enseignants comme Jean-Luc Le Mancq et Marie-Paule Halgand, jeunes architectes particulièrement sensibilisés à l'ouverture sur l'histoire par Philippe Duboy, grand professeur et merveilleux éveilleur d'esprits<sup>7</sup>.

Et si le lancement des études va, à partir de cette date, permettre un approfondissement de la connaissance du site, la sensibilité du public, voire des décideurs, restera et reste encore imprégnée des images précédemment véhiculées. Or nous verrons plus loin quel crédit apporter à ces propos, qui comme bien souvent entremêlent et composent entre eux des faits, parfois individuellement fondés, mais, bousculant quelque peu les chronologies, recomposent une histoire assez éloignée de ce qu'une recherche plus patiente permet de reconstituer.

#### Le lieu et son histoire

L'histoire du lieu reste encore à écrire, même si les premières recherches effectuées par Marie-Paule Halgand et Jean-Luc Le Mancq<sup>8</sup> ont contribué à largement déblayer le chemin. Tout au plus pouvons-nous donner quelques pistes et jalons complémentaires pour une étude qui resterait à effectuer de façon plus systématique.

<sup>6</sup> Nicolas La Casinière, «Folies Siffait : l'homme qui construisait des ruines», La Tribune,  $n^\circ$  112 de mai 1984, p. 4 et 5.

<sup>7</sup> Phillipe Duboy, architecte, diplômé de l'institut d'architecture de Venise, élève du professeur Tafuri, a marqué par sa trop brève présence l'école d'architecture de Nantes et a contribué par son rayonnement à créer dans cette école un réel courant de redécouverte de la culture architecturale. Nous lui devons nous-même notre première visite du site comme notre première ouverture sur l'architecture régionale, la prise de conscience de sa réalité, de son existence et de sa valeur.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Marie-Paule HALGAND et Jean-Luc LE MANCQ, Les Folies Siffait, jardin de décoration, jardin analogue, rapport CERMA, n°61, juillet 1985.

Ce que nous savons de façon à peu près sûre, c'est que lorsqu'en 1816, Maximilien Siffait achète la propriété de la Gérardière, sur le coteau, en retrait de l'emplacement du jardin actuel<sup>9</sup>, il n'arrive pas sur un site vierge. La maison elle-même existe déjà et est signalée dans les actes comme ayant appartenu entre l'an X et 1808 à M. de la Brosse<sup>10</sup>. Il faut donc se méfier de l'état actuel du bâtiment, ultérieurement gothicisé, dans la mode de l'esprit troubadour. Et ce par qui ? Serait-ce par un Siffait ?...

Maximilien achète donc une maison de maître, avec terrain, maison comme l'on en trouve beaucoup autour de Nantes même si le site a ici un caractère un peu plus exceptionnel. Face à la Loire se trouve en effet une parcelle, cadastrée D 289 sur le cadastre de 1829, et d'abord décrite comme «des Rochers»<sup>11</sup> puis comme «jardin de décoration de Montcoteau»<sup>12</sup>: c'est cette parcelle qui correspond à l'actuel jardin.

Sur le même cadastre, à proximité de ce coteau, juste à l'Ouest, se trouve indiqué le lieu dit Château-Guy. Or dès 1769, Ogée, dans son Dictionnaire de Bretagne<sup>13</sup>, article sur Le Cellier, signale l'existence d'une forteresse ancienne répondant à ce nom : «Le Château-Guy fut démoli en vertu du traité fait le 27 juin 1387 entre le duc Jean V et Olivier de Clisson... On n'y voit plus aujourd'hui qu'une métairie auprès des ruines du château».

Bizeul, dans un article publié en 1837 dans les *Mémoires de la Société académique de Nantes*<sup>14</sup>, signale l'existence de ce Château-Guy, «place tellement ancienne, qu'il est à croire que là était jadis un camp romain», et il ajoute en note : «Par le traité qui suivit l'infâme guet-apens de Jean de Montfort contre Olivier de Clisson, il fut réglé que le Chasteau-Guy qui appartenait à ce dernier, serait abattu et ruiné ; et que le sire de Clisson ne lèverait plus aucun droit sur la Loire. Il reste encore des ruines considérables de cette vieille forteresse».

Cornulier, en 1857, fait lui l'hypothèse d'une origine de cette fortification reliée à l'existence d'un comte Guy, préfet des Marches vers l'an 800, puis attribue sa destruction à Olivier de Clisson, suite à un traité avec son duc en 1387<sup>15</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Ibidem, p. 14 à 16.

<sup>10</sup> Ibidem.

<sup>11</sup> Ibidem.

<sup>12</sup> Archives départ. Loire-Atlantique, 7 P 921, cité dans HALGAND et LE MANCQ, op. cit., p. 15.

<sup>13</sup> OGÉE, Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, 1769, t. 1 p. 470; voir aussi t. 2, p. 838 à 840 pour le prieuré voisin dédié à saint Méen.

<sup>14</sup> BIZEUL, «Voies romaines de Nantes à Angers», Mémoires de la Société académique de Nantes, 1837, 8e volume, p. 141.

<sup>15</sup> CORNULIER, Dictionnaire des terres du pays nantais, 1857, p 106.

Ce dernier point peut d'ailleurs être retrouvé chez dom Alexis Lobineau dans son *Histoire de la Bretagne*, qui signale qu'en 1360, par le traité de Brétigny, signé par le roi Jean et Édouard d'Angleterre, Olivier de Clisson devait rentrer en possession de ses terres... «[II] avait non seulement Chasteau-Ceaux mais encore Chasteau-Guy, tout vis à vis, de l'autre côté de la Loire, ce qui le rendait maître de la rivière en cet endroit<sup>16</sup>...» En 1387, suite à l'enlèvement du connétable à Vannes, le duc finit par lui faire grâce de sa vie mais demanda outre une rançon «la restitution de Josselin, Lamballe, [...] Clisson et Chasteau-Guy, toutes places fortifiées dont les unes étaient à lui et les autres à Jean de Bretagne<sup>17</sup>».

Cette attribution sera reprise dans deux articles publiés dans les Bulletins de la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure. En 1920, rendant compte d'une excursion réalisée sur place, le commandant Bronkhorst évoque «Château-Guy (qui) ne fut pas à partir du XIV° siècle, à proprement parler, un château, mais plutôt un poste à péage établi par Olivier de Clisson<sup>18</sup>». Quelques années plus tard, en 1923, reprenant des notes de l'abbé Boutin, G. du Plessis, publie «quelques notes sur le Châteauguy<sup>19</sup>». Se basant sur un article de Viollet-le-Duc dont la pertinence par rapport au site lui parait remarquable, l'auteur imagine la construction d'une tour-poste surveillant la Loire. Il donne aussi des références de preuves de dom Morice attestant le fonctionnement de ce péage.

L'existence de ruines sur le site, antérieurement à l'arrivée des Siffait, semble donc assez solidement établie, même si l'on passe de l'importante forteresse à la modeste tour de péage..., et même si leur localisation précise peut encore poser quelques questions... Pourquoi en effet l'appellation de Château-Guy est-elle restée attachée à la propriété voisine? D'autant que sur cette propriété certaines parcelles portent encore l'appellation de vignes du château. Une recherche et une exploitation plus systématique des cadastres anciens présenteraient certainement un intérêt.

Sur les ruines supposées de la tour, les archéologues qui sont rapidement passés sur le site ont des avis partagés. Les maçonneries sont jugées par certains comme étant bien proches de celles observables dans les murs des terrasses du jardin. Dans ce cas elles pourraient correspondre à une phase non achevée de construction du site. Nos observations nous ont fait constater qu'une partie au moins de ces maçonneries est entièrement hour-dée au mortier de chaux, alors que les murs mis en œuvre dans le jardin ne

<sup>16</sup> Dom Alexis LOBINEAU, Histoire de la Bretagne, 1707, François Muguet, Paris, p. 360.

<sup>17</sup> Ibidem, p. 461.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Bronkhorst, «Compte rendu de l'excursion du 19 août 1920», BSAHNLI, 1920, t. 60, p. 214.

<sup>19</sup> G. Du Plessis, «Quelques notes sur le Châteauguy», BSAHNLI, 1923, t. 63, , p. 120 à 124.

sont hourdés que sur le parement externe, différence à notre sens notable. Mais seule une fouille conduite de façon rigoureuse et scientifique permettrait d'avancer sur ce point.

Mais l'idée de la ruine s'accorde aussi assez bien avec l'histoire quelque peu légendaire du jardin. Et il peut être dans la sensibilité de l'époque que les Siffait aient été attentifs aux qualités initiales d'un tel site et l'aient choisi comme support pour leur propre projet. Mais ce point serait à établir plus solidement comme serait sans doute à explorer la piste de l'état des lieux lorsqu'il rachètent la propriété qui nous intéresse.

# Les Siffait et leur jardin

Grâce aux recherches historiques complémentaires effectuées par Marie-Paule Halgand et Jean-Luc Le Mancq<sup>20</sup>, la trame de la vie des créateurs du jardin, comme la genèse de celui-ci nous sont aujourd'hui assez bien connues.

Tout d'abord il est bon d'indiquer que les Siffait sont deux, père et fils. C'est à Maximilien Siffait, et non à son fils Oswald, que doit être attribuée l'origine des travaux entrepris. C'est lui qui, en 1816, achète, par l'intermédiaire de son frère, Laurent-Saint-Amand établi à Nantes comme négociant depuis 1815, le domaine de la Gérardière. C'est aussi à lui que l'on doit les premiers travaux puisque dès 1829 apparaît dans le *Panorama de la Loire, Voyage de Nantes à Angers*<sup>21</sup>, la description de ce curieux et surprenant ensemble, très coloré : «... Le propriétaire est français. Il voulait quelque chose de bizarre, et il y a réussi : c'est à la fois du classique et du romantique ; et aussi heureux que le fameux Beaujon<sup>22</sup>, il a eu l'honneur de voir son ouvrage recevoir le nom de folies S\*\*\*».

Or Maximilien Siffait quitte la Girardière en 1830 et ne cède la propriété à son fils Oswald qu'en 1836. C'est donc à Maximilien que l'on doit l'essentiel des travaux réalisés sur la partie avancée du site, puisque le texte ci-dessus mentionné signale déjà «ces pavillons, ces kiosques, ces terrasses, ces escaliers rouge, jaune et bleus...», tous éléments que le travail de restauration en cours permet de redécouvrir... Il est d'ailleurs intéressant de noter une évolution de la description dans la seconde édition du

 $<sup>^{20}</sup>$  Marie-Paule Halgand et Jean-Luc Le Mancq, «Les Folies Siffait ; Jardin de décoration, jardin analogue», rapport CERMA, n° 76, juillet 1987.

<sup>21</sup> Panorama de la Loire. Voyage de Nantes à Angers et d'Angers à Nantes sur les bateaux à vapeur, Nantes, Mellinet-Malassis, 1829, p. 34 et 35.

<sup>22</sup> Nicolas Beaujon, financier français né à Bordeaux, mort à Paris (1708-1786). Il a donné son nom à un quartier de Paris, ainsi qu'à un hôpital fondé par lui (*Larousse universel* en 2 volumes, 1922).

même ouvrage, parue une année plus tard, en 1830 : «Ces kiosques, ces terrasses, et ces jardins en amphithéâtre, ces escaliers rouges, jaunes et bleus<sup>23</sup>...». La notation complémentaire des jardins en amphithéâtre correspond-elle à un avancement nouveau du chantier?

L'étude de l'évolution chronologique des descriptions données dans ces guides est d'ailleurs assez intéressante à effectuer : la notation de la première présence d'arbres plantés n'apparaît qu'en 1845 : «Les Folies Siffait, assemblages de tours, de tourelles et de terrasses de toutes couleurs, plantés de quelques cyprès. On dirait les débris de quelques vieux châteaux, qu'on se serait plu à réparer<sup>24</sup>...» L'apparition de ces premiers cyprès marquent-ils le début des transformations apportées par Oswald? Cela n'est pas impossible. L'homme fut, sur le tard, président de la Société nantaise d'horticulture et l'allocution prononcée en avril 1877, à l'occasion de son décès, par le président de l'association, insiste sur sa «passion de l'arboriculture ornementale<sup>25</sup>».

Et l'on sait, toujours grâce aux recherches de Marie-Paule Halgand et Jean-Luc Le Mancq, qu'Oswald continuera à agrandir le domaine, rachetant les parcelles hautes avec sans doute «la volonté d'établir un rapport entre le jardin de décoration et la maison de la Gérardière», volonté incluant l'idée de la réalisation d'une promenade avec l'achat de parcelles dans le hameau de Saint-Méen et l'opportunité d'acquisition de la parcelle en bord de Loire symétrique du terrain d'origine côté est du chemin de descente vers la Loire<sup>26</sup>.

Enfin c'est toujours Oswald, devenu comme son père, maire de la commune, qui aura le triste privilège d'accueillir l'arrivée du chemin de fer en 1845. Triste privilège car en effet le tracé de la voie ampute le jardin de ses dernières terrasses, et ce pour permettre le creusement d'un tunnel sous le promontoire principal. La voie fait aussi obstacle entre le jardin et la Loire, et si l'on recrée par l'imagination le spectacle de l'entrée dans ce tunnel par vent de Sud-Ouest ici dominant de ces convois tractés par des motrices à charbon..., on peut comme le font Marie-Paule Halgand et Jean-Luc Le Mancq, imaginer que ceci «a été la faillite du jardin». Outre les désagréments visuels, sonores et olfactifs créés par ce nouveau mode de transport, les vibrations occasionnées affaibliront des constructions

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Panorama de la Loire. Voyage de Nantes à Angers et d'Angers à Nantes sur les bateaux à vapeur, Nantes, Mellinet-Malassis, 1830, seconde édition, (cité dans Halgand-Le Mancq, rapport CERMA, n° 76).

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> La Loire de Nantes à Orléans. Guide du voyageur par les bateaux à vapeur, Nantes J. Forest Ainé, Tours, Aigre, 1845.

<sup>25</sup> Allocution du président prononcée en séance à l'occasion de la mort de M. Siffait, avril 1877, (cité dans Halgand-Le Mancq, rapport CERMA, n° 61, p. 49 et 50).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Marie-Paule Halgand et Jean-Luc Le Manco, op. cit., 1985.

sans doute initialement déjà fragiles et causeront des désordres qui dès 1859 amèneront la prescription par l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de mesures de démolition partielle, toutes mesures de confortement étant jugées difficiles d'exécution et voire même dangereuses<sup>27</sup>. Oswald Siffait se résoudra à suivre ces conseils, et même si l'achat de terrains voisins se poursuit en 1861, il semble bien que le jardin lui-même dans sa partie terrasses surplombant la Loire soit peu à peu abandonné et regagné par l'envahissement d'un couvert végétal spontané.

Telle est rapidement résumée la trame historique de la constitution du jardin. Mais au-delà de cette chronologie un peu froide, la vie de ces deux hommes resterait aussi largement à écrire.

# La famille Siffait : histoire connue et part d'ombres

Grâce aux recherches ci-dessus indiquées<sup>28</sup>, et particulièrement au travail sur ce point de Marie-Paule Halgand, la vie et les origines des Siffait sont au moins partiellement connues.

Maximilien Siffait est né à Abbeville en 1770, le 21 mai. Son père, Jacques-Maximilien, époux de Jeanne Roger, est maître-chaudronnier, négociant, puis consul. Il a trois garçons : Maximilien-Gabriel, l'aîné, Laurent-Saint-Amand et Jacques-Robert-Oswald. Son grand-père, Pierre-Gabriel Siffait est maître-chaudronnier, marchand de fer et de grosse quincaillerie, receveur de la pairie de Nouvion, consul en 1761, juge des marchands en 1784, c'est-à-dire à la veille de la Révolution. Pierre-Gabriel est aussi un des plus anciens francs-maçons de la ville, initié en 1746, membre de la loge de *La Parfaite Harmonie*, et de surcroît rosicrucien. Jacques-Maximilien, le père, et les deux frères, Laurent-Saint-Amand et Jacques-Robert-Oswald sont tous francs-maçons et membres de *La Parfaite Harmonie*. Cette loge marquée pour son admiration pour l'empereur, est divisée en 1815, et le père, Jacques-Maximilien, en est exclu sous l'accusation de jacobinisme.

Maximilien-Gabriel, lui, n'est pas franc-maçon. Arrivé à l'âge adulte, il est entré, nous dit-on<sup>29</sup>, dans l'administration des douanes, à Calais. Il y fait une assez rapide carrière puisqu'en huit années il passe de commis à receveur général. C'est le titre qui est le sien lorsqu'en 1815 il décide de quitter Calais et d'abandonner sa fonction. Il a alors 35 ans, est marié

<sup>27</sup> Contrôle et surveillance administrative des chemins de fer. Réseau d'Orléans, ligne de Tours à Nantes, Paris le 9 décembre 1859, cité par Marie-Paule HALGAND et Jean-Luc LE MANCQ, op. cit., 1987.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Marie-Paule HALGAND et Jean-Luc LE MANCQ, op. cit., juillet 1987.

<sup>29</sup> Ibidem.

depuis 9 ans à Marie-Louise Jourdan, fille d'un propriétaire terrien du Pasde-Calais, qui lui a apporté en dot 40 000 francs. Il a aussi deux enfants, une fille, Jeanne née en 1810 et un fils, Albert-Oswald, né en 1813. Une première fille Isabelle est décédée en très jeune âge. Quittant Calais, il confie l'achat de sa future demeure à son frère Laurent-Saint-Amand, qui demeure à Nantes et y exerce la profession de négociant (depuis 1815 nous dit-on)<sup>30</sup>.

Sur les raisons de la venue de Maximilien à Nantes, nous ne pouvons aujourd'hui formuler que des hypothèses, mais l'idée d'une démission prudente, voire d'un repli stratégique dans l'urgence, ne parait pas totalement déraisonnable. Le père, dès 1815, est inquiété pour ses convictions jacobines et révolutionnaires. La loge, à laquelle appartiennent les Siffait depuis deux générations, est une loge divisée à la même époque, du fait de ses sympathies bonapartistes. Les deux frères Siffait, Maximilien et Jacques-Robert-Oswald, font carrière dans les douanes impériales, et pour Maximilien la promotion est rapide. Son départ soudain, comme celui de son frère, correspondent à la chute de l'Empire. Or l'épuration administrative va faire partie des éléments qui vont marquer la Restauration et le retour même momentané des ultras. La piste ne peut donc être trop facilement abandonnée, même si le travail de recherche reste à faire et le sujet à creuser. Et à l'appui de cette hypothèse nous voudrions juste citer un bref passage de Jean Carpentier: «C'est sur les autres classes que l'empereur entend fonder son pouvoir et c'est avec elles qu'il entend structurer l'État et la société. À la bourgeoisie, il offre, par la carrière des armes et par celle de l'administration, les nouveaux moyens de la promotion. L'éventail des salaires est très large, ... mais un filtre se crée qui permet au mérite d'être récompensé par l'ascension sociale<sup>31</sup>». Les Siffait ne seraient ils pas de dignes représentants de ces classes montantes?

Et pourquoi Nantes? Là aussi des connexions pourraient être à rechercher. Existe-t-il des liens entre les Siffait et des négociants locaux, des relations entre loges? La ville qui est aussi un grand centre républicain offre-t'elle une garantie d'accueil et de tolérance de nature à rassurer nos deux exilés? Ou n'est ce que concours fortuit de circonstances? La réponse à de telles questions n'est pas purement anecdotique. Elle permettrait aussi de mieux cerner la personnalité, les relations et liens sociaux des personnages dont nous redécouvrons l'ouvrage, comme le milieu culturel dans lequel ils évoluent.

Or sur ce point règne un certain mystère, même si de fait, Maximilien Siffait, puis son fils Oswald, ne sont pas étrangers à la vie publique locale. En 1822, soit six années après son arrivée, Maximilien est maire de sa

<sup>30</sup> Ibidem.

<sup>31</sup> Jean Cartier et François LEBRUN, Histoire de France, édition du Seuil, 1987.

commune de résidence. Il va le rester huit années consécutives. Il nous est d'ailleurs rapporté que «pendant les années où il assume la présidence du conseil municipal, la défense des intérêts de la commune et de l'égalité entre tous les citoyens constitue le fond de toutes les affaires<sup>32</sup>.»

Ces années sont aussi marquées, entre autre, par un affrontement de plus en plus vif avec le baron des Jamonières, propriétaire du château de Clermont, en litige avec la commune sur des problèmes de privatisation ou de propriété exclusive de chemins considérés par les habitants comme biens communaux.

En août 1830 lors des troubles liés au changement de régime, le souspréfet d'Ancenis, le comte de Querbriac, est destitué. Maximilien Siffait dans une lettre datée du 15 août 1830 signale au préfet son émotion face à ce qu'il considère comme «l'injustice la plus inique». Il rappelle son estime pour un homme qui a réussi grâce à son caractère à «réunir toutes les honnêtes gens» et face à cette situation, il annonce sa détermination de ne plus se mêler «en rien et en aucune manière quelconque de l'administration municipale». Il démissionne donc, quitte Le Cellier et établit sa résidence à Ancenis.

Le 24 octobre de la même année, apprenant que le baron des Jamonières est pressenti pour lui succéder comme maire de la commune, Maximilien Siffait écrit au sous-préfet une lettre dont le ton montre l'exaspération que suscite chez lui une telle perspective. Ce mandat ne permettra-t-il pas au baron de faire disparaître toutes les pièces et archives pour lui défavorables..., d'autant que ledit baron a fait nommer comme adjoint l'ancien garde champêtre, incapable de signer lui-même, et donc de ce fait homme de paille du nouveau maire. Le baron est néanmoins nommé, et le 23 octobre 1833, Maximilien Siffait rejette la proposition qui lui est faite de rester membre du conseil municipal : «Je ne puis accepter cet honorable emploi pour le puissant motif que l'on exige un serment que ma manière de voir et de penser me répugne trop à prononcer, étant plus que jamais intimement convaincu que la légitimité seule est unique garantie du château comme de la chaumière». En 1836, c'est à Paris que les affaires des Siffait sont réglées. Maximilien demeure désormais à Auxerre dans 1'Yonne33.

Sur la base de ces documents, et du ton un peu exalté des derniers écrits (en particulier la lettre du 24 octobre 1830 au sous-préfet d'Ancenis) s'est établie la mémoire de la déraison de Maximilien Siffait, déraison venant au final appuyer et cautionner la déraison de l'œuvre. Cette tradition prend corps à partir de notes émises par P. Groleau, sous-préfet

<sup>32</sup> Marie-Paule HALGAND et Jean-Luc LE MANCQ, op. cit., juillet 1987.

<sup>33</sup> Ibidem.

d'Ancenis de 1839 à 1846, et de l'annotation d'un exemplaire de *La Loire de Nantes à Orléans*, annotation manuscrite attribuée à un ami de Maximilien Siffait : «La vérité est que M. Siffait n'avait pas l'esprit complètement sain ; et les chagrins augmentèrent le mal<sup>34</sup>».

Il est vrai qu'en matière de souffrance personnelle Maximilien Siffait n'est guère épargné : son épouse Marie-Louise décède en 1819, soit trois années seulement après leur installation à la Gérardière. Il reste donc veuf à l'âge de 39 ans. En janvier 1830 sa fille aînée Jeanne-Louise décède à l'âge de 19 ans. Il est donc peut-être compréhensible qu'un homme face à une telle souffrance et conjoncturellement confronté à ce qu'il perçoit comme la négation des principes qui semblent avoir conduit sa vie, puisse faire preuve d'une certaine exaltation, voire d'un certain égarement... De plus quel crédit porter au jugement d'un sous-préfet, dans le contexte conflictuel que nous avons évoqué ? Les positions de Maximilien Siffait ne l'ont-elles pas totalement discrédité... ?

Quant à l'œuvre elle même, pourtant alors partiellement achevée, elle n'est alors pas mieux jugée. En 1834, on lit dans un guide des voyages sur la Loire: «Que diriez vous d'un homme qui bâtirait des murs de forteresse pour ne rien protéger, des tours redoutables que renverserait un coup de canon à poudre, des appartements où l'on ne peut loger, une terrasse jaune qui n'a d'autre but que de mener à une terrasse rouge, et de là, à une terrasse grise, un kiosque turc avec un capucin à la porte, et une chapelle lilas mise sous la garde d'un grenadier français? Vous diriez évidemment que cet homme a fait une folie. Eh bien! tout le monde l'a dit avant vous<sup>35</sup>».

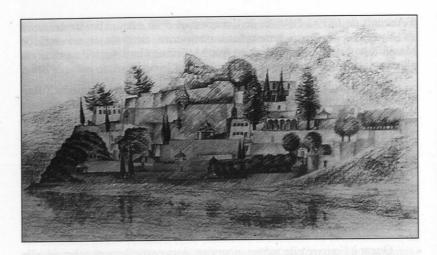
Vers 1839, toujours dans les mêmes supports, un jugement encore plus dur : «Vous voyez les Folies Siffait, incompréhensible mélange de tourelles gothiques, de petites pelouses et de terrasses de toutes les dimensions et de toutes les couleurs. Ce quelque chose de sans goût, qui mérite bien le nom qu'on lui a donné, est une erreur d'architecture et rien de plus... dont quelques esprits étroits peuvent seuls admirer le luxe sans profit<sup>36</sup>...»

Ayant perdu des êtres très chers, ulcéré par le spectacle d'injustices auxquelles il ne peut s'opposer, livré en pâture aux amabilités de la critique, Maximilien Siffait avait-il en effet perdu sa raison et tout bon sens? On le ferait peut-être à moins... Mais nous pensons, «esprit étroit admirant ce luxe sans profit», qu'une telle explication est sans doute trop commode et vraisemblablement extrêmement réductrice.

<sup>34</sup> Ibidem.

<sup>35</sup> Éliacin Lachèse, Voyage d'Angers à l'Océan, Nantes, Paimbœuf, Pornic, Le Croisic, Angers, Launay-Gagnot édit, 1834.

<sup>36</sup> Voyages d'Orléans à Nantes, par les inexplosibles de la Loire, Paris, M. Delloye éditeur, sans date, mais contient un rapport du 7 août 1839.



En 1836, le fils Oswald Siffait, devient donc propriétaire de la Girardière et des jardins qui lui sont liés. Sur Oswald, les recherches seraient aussi à compléter. Nous savons qu'il épouse en 1838 Rosalie Lorette, fille du maire de Clisson, ce qui montre une certaine insertion sociale et culturelle dans la bonne société de l'époque.

C'est aussi à Clisson que depuis les années 1805, sous l'impulsion du sculpteur Frédéric Lemot, se constitue un jardin pittoresque. Débuté avec le concours comme maître d'œuvre de Mathurin Crucy, le jardin se poursuit après 1820 avec l'aide de l'architecte Pierre Louis van Cleemputte. Après la mort de Frédéric Lemot en 1827, l'œuvre sera continuée par son fils Barthélemy et se poursuivra durant toute la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. La liaison des deux expériences, en quelque sorte presque parallèles, donne aussi un reflet de la passion de l'époque pour les jardins comme de la richesse des expériences conduites.

On sait par les recherches de Marie-Paule Halgand et Jean-Luc Le Mancq<sup>38</sup> qu'Oswald va développer la propriété en acquérant un certain nombre de parcelles afin de relier le jardin, dit alors «de décoration»<sup>39</sup> à la maison de la Girardière et aussi en élargissant l'emprise sur le bas du coteau à l'est du chemin d'accès ou en projetant de créer une promenade pittoresque à partir de Saint-Méen.

<sup>37</sup> COUAPEL Jean-Jacques, DUFLAU Anne, Voyage italien à Clisson et dans ses environs, Images du patrimoine, Service régional de l'inventaire des Pays de la Loire 1991

<sup>38</sup> Marie-Paule HALGAND et Jean-Luc LE MANCQ, op. cit., juillet 1985.

<sup>39</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, 7 P 923.

Sur l'ensemble des terres acquises Oswald Siffait, passionné d'arboriculture ornementale, effectuera un important effort de plantations dont témoigne la notice nécrologique publiée à sa mort, en 1877 dans le Bulletin de la Société d'horticulture, société dont il fut président à la fin de sa vie : «Vous savez, Messieurs, combien notre collègue avait la passion de l'arboriculture ornementale, mais ceux qui n'ont pas visité son beau parc du Cellier ne peuvent s'imaginer ce que pendant plus de trente ans d'un travail persévérant, il avait accumulé là de richesses forestières<sup>40</sup>.» Cet effort de plantation atténuera la dureté des jugements portés sur le site, mais sans pour autant emporter l'adhésion des critiques : «Nous ne pouvons parler de la Gérardière sans faire mention des bizarres constructions que M. Siffait a élevées sur un coteau élevé à pic au-dessus de la Loire. Ce ne sont que tourelles et tours, terrasses, galeries, petits bastions, maisonnettes, kiosques, pavillons confus, pêle-mêle en amphithéâtre, les uns au-dessus des autres en couvrant le sommet et tout un côté de la colline. Une partie de ces murs a été barbouillée d'ocres rouges, jaunes, noirs, gris. Le long de ces terrasses il a été fait des plantations qui aujourd'hui embellissent ces bizarreries en les masquant en partie41.»

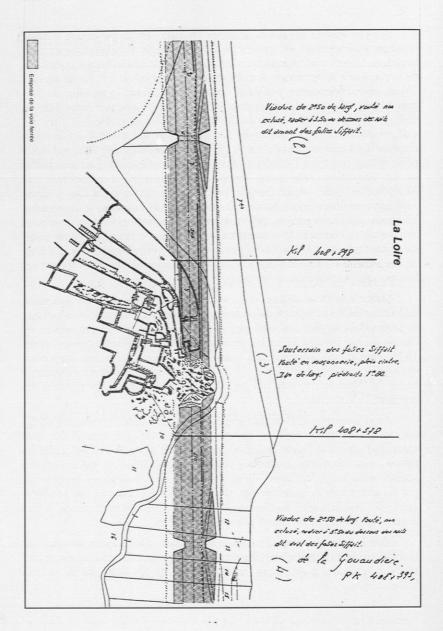
Maire à son tour de la commune du Cellier, Oswald Siffait aura aussi la douleur de voir l'arrivée du chemin de fer amputer son jardin. Alors que le jardin développait ses terrasses jusqu'au fleuve, seulement séparé de celui-ci par le chemin de halage en contrebas des dernières terrasses, après 1845, date d'établissement des voies, les dernières terrasses, amputées, donneront sur les voies, juste à l'entrée du tunnel traversant l'extrémité basse de l'éperon rocheux qui sert de support au jardin. On imagine les nuisances en résultant...

Avec son conseil, Oswald Siffait se sera aussi battu auprès de l'administration pour faire respecter les conditions de vie et de travail des riverains du fleuve : desserte des ports, sauvegarde des cales et des accès au fleuve, tous éléments ordinaires mais indispensables au quotidien des habitants du bord du fleuve, éléments quelques peu négligés semble-t-il par les auteurs de ce grand projet. Il se battra en particulier pour la sauvegarde de la continuité du chemin de halage, trouvant pour ce faire des accents que n'aurait sûrement pas renié son père.

Vue la beauté du texte et les informations qu'il donne tant sur les convictions et la personnalité du personnage que par les précisions apportées sur la vie des populations, nous ne résistons pas au plaisir de le citer intégralement :

<sup>40</sup> Marie-Paule HALGAND et Jean-Luc LE MANCQ, op. cit., juillet 1985.

<sup>41</sup> Extrait du fonds Verger, manuscrit, bibliothèque municipale de Nantes, in «Le Cellier» chapitre habitations, cité par HALGAND Marie-Paule et LE MANCQ Jean-Luc, op. cit., 1987.



«Ce chemin n'est pas seulement un chemin de halage, c'est la grande route du pauvre, c'est la grande route des piétons, c'est la route de nos cultivateurs se rendant aux marchés voisins, c'est la route des ouvriers, des artisans qui parcourent les différentes villes qui bordent le fleuve pour se perfectionner dans leurs arts ou métiers.

C'est la seule route praticable pour différents villages et hameaux riverains du fleuve.

C'est la seule route que connaissent et que peuvent parcourir les mariniers qui vont rejoindre leurs bateaux garés dans les différents havres de la Loire.

Que les eaux soient grandes ou non les mariniers parcourent cette ligne en tout temps. Les crues viennent-elles submerger les prairies basses, ils se rejettent dans les parties les plus élevées. Si des rochers viennent barrer leur chemin (nous ne parlons ici que de l'époque des plus grandes crues), ils contournent ces rochers et reviennent reprendre la rive du fleuve.

Pendant les basses eaux et même pendant les crues ordinaires cette route est toujours d'un accès facile. Cependant vous voulez enlever à la marine et aux populations riveraines de la Loire cette voie de communication.

Non il est impossible qu'une mesure aussi injuste s'accomplisse.

Cette voie continue existe, difficile et ardue pendant les grandes eaux, mais facile et très viable les trois quarts de l'année. Alors un immense concours de piétons la fréquente.

Dans l'époque où nous vivons, lorsque les moyens de communication se multiplient de toutes parts, que les routes aplanissent leur côtes, adoucissent l'empierrement de leurs chaussées pour la voiture du riche, qu'un nouveau moyen de communication rapide comme l'éclair emporte l'heureux du siècle, suivant le but que lui trace ses affaires et ses plaisirs, c'est alors que vous venez enlever au pauvre la seule route qui amollissait son sentier sous ses pas, qui par le voisinage de l'eau répandait quelque fraîcheur sur son front brûlé par le soleil, qui offrait un sentier uni au lieu de côtes quoiqu'adoucies, encore longues et pénibles, des pelouses au lieu du sol rocailleux des routes, de la fraîcheur au lieu des tourbillons de poussière.

Les routes ne suffisent plus à vos désirs, vous répudiez la vitesse de vos coursiers. Vous empruntez à la vapeur une rapidité de locomotion que longtemps on aurait crû impossible à l'homme, c'est alors que vous enlevez au pauvre la seule route qu'il affectionnât, la seule route qui lui épargnât quelque fatigue. Non, quand tout prospère dans un grand pays comme le nôtre la part du pauvre ne sera pas amoindrie!

Dans la circonstance qui nous préoccupe, l'intérêt de la navigation, des populations riveraines viennent joindre leur voix à la sienne. Ce sont de puissants motifs d'espérer que nos réclamations ne resteront pas vaines et inexaucées<sup>42</sup>!»

Ce texte est extrait du registre des délibérations municipales, séance du 10 mai 1845. Nous trouvons pour notre part que c'est une magnifique ode à la dignité du peuple comme à ses souffrances et à son courage. C'est aussi un beau cri de révolte face aux duretés du temps et une belle dénonciation du peu de considération portée au labeur des humbles, à une époque où triomphent les progrès que permet la découverte de nouvelles techniques...

Quelques années plus tard, en 1848, éclateront les révoltes auxquelles la mémoire locale a, peut être après tout avec quelques fondements, associé Oswald Siffait, son amour des humbles et le travail offert à eux grâce à son jardin. Et même si les terrasses semblent à cette époque déjà en partie finies, peut-être cette part de la légende recoupe-t'elle une réalité aujourd'hui oubliée.

En 1859, soit dix ans après l'ouverture de la voie et le percement du tunnel, les premiers soucis concernant la stabilité des murs commenceront à apparaître. À la demande d'Oswald Siffait, l'ingénieur des ponts et chaussées se rendra sur place le 9 décembre, et rendra un rapport validé par l'ingénieur en chef le 12 décembre. Ce rapport donne quelques éléments descriptif sur l'état du site : «Des constructions dont on fait remonter l'origine aux guerres soit du Moyen Âge soit des premiers temps de l'époque moderne ; de nombreuses terrasses échelonnées par étages successifs et soutenues par des murs en maçonnerie ; des arbres ou arbustes dont la riche végétation tient à l'exposition du midi et à l'abri des vents du Nord ; tel est l'aspect de ce contrefort formé par des bancs puissants de roches schisteuses<sup>43</sup>».

Visiblement les plantations plus ou moins spontanées ont commencé à se développer. Et les premiers ennuis commencent. Un mur de terrasse surplombant la voie de chemin de fer présente en sa partie basse un ventre inquiétant. L'ingénieur repousse l'idée de Siffait consistant en l'édification d'un contrefort : difficile à réaliser et trop dangereux à mettre en œuvre. Il propose plus simplement d'araser la partie endommagée après avoir évacué le volume de terre correspondant sur la terrasse inférieure, et ce afin de contrebuter la base de mur conservé. Assez radical. Cette mesure est acceptée par Oswald Siffait. À partir de cette date nous n'avons plus

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Registre de délibérations du conseil municipal du Cellier, 18 mai 1845, séance du 10 mai 1845

<sup>43</sup> Marie-Paule HALGAND et Jean-Luc LE MANCQ, op. cit., juillet 1987.

aucune trace d'indications concernant le jardin. Et au vu de l'état des travaux observables aujourd'hui en particulier en partie haute de la zone Nord-Est, on a le sentiment que le chantier s'arrête et que le site est laissé à son évolution naturelle...

Et nous savons aussi que les murs présentent dès cette date des marques de fragilité, résistant mal à la pression des terres que détrempent les eaux de pluies, comme peut-être au développement intense de la végétation.

#### Évolution tardive du site

C'est en tout cas en liaison avec cette évolution perceptible qu'est à nouveau décrit le site, dès 1920, dans un compte rendu d'excursion, réalisée le 19 août, par les membres de la Société archéologique de Nantes<sup>44</sup>:

«Les constructions sont maintenant à peine visibles de l'extérieur, disparaissant sous les amas de feuillage d'une végétation luxuriante... Le sol est recouvert d'un épais tapis de mousses et de feuilles mortes dont l'humidité favorise la croissance de belles variétés de fougères. De nombreux végétaux d'essences diverses enchevêtrent leurs rameaux touffus et constituent des dômes de verdure à l'ombre desquels la descente s'effectue dans un véritable enchantement».

C'est aussi à peu près l'état dans lequel apparaissait le site avant le début des travaux. Avec de plus les traces de quelques avatars complémentaires : les bombardements alliés de la dernière guerre avait lâché sur le jardin trois des bombes du chapelet destiné au pont d'Oudon et ces bombes en explosant avait détruit un abri recouvrant un puits dans la partie Nord-Est des terrasses en contrebas. Le mur de périphérie avait aussi été totalement détruit sur une longueur d'environ 20 mètres.

Le 26 novembre 1942, le site est enfin protégé.

En décembre 1959 un éboulement se produisit sur un mur sur la base de l'à pic dominant la voie de chemin de fer, entraînant de la part du propriétaire l'engagement d'une longue et difficile négociation avec la SNCF. Pour permettre la prise en charge par cette société de la partie basse, la plus dangereuse, un découpage de la parcelle fut établi, découpage entraînant quelques modifications dans la configuration du jardin : un grand escalier béton, avec rampe en acier, crée une continuité de cheminement là où préexistaient des impasses très volontaires, le percement d'un porche en partie basse, face à la Loire, accentue trop fortement une axialité à l'origine vraisemblablement plus subtile. L'énorme parapet qui surplombe la voie,

<sup>44</sup> Ibidem, citation rapportée p. 16 et 49 et 50.

comme l'édification un peu brutale de contreforts maçonnés ou en béton, brouille un peu en partie basse la lecture de l'œuvre. Mais le jardin a aussi, de ce fait, été momentanément sauvé.

Et le site ainsi morcelé, et aussi de ce fait un peu dénaturé, va reprendre le cours de son lent déclin, et ce jusqu'à ce que la curiosité de jeunes architectes et de leur professeur rejoigne les préoccupations du maire et de plusieurs de ses conseillers, mais aussi de serviteurs de l'état impliqués et passionnés par leur travail, comme la compréhension d'un propriétaire ouvert et éclairé<sup>45</sup>. Ce regroupement de bonnes volontés va alors réussir, par un effort tenace, à lancer un programme de restauration, en réussissant à mobiliser les financements nécessaires.

Une première plaquette de présentation du site et de sa problématique va être établie, sous la responsabilité de la DRAE, courant 1985. En avril 1986 est lancé un concours avec «pour objectif de développer la dimension artistique et culturelle» du lieu. «Le candidat, en utilisant les Folies Siffait comme support ou prétexte à sa création, produira l'œuvre ou le projet de mise en valeur ou d'animation de son choix 10 La consultation ouverte aux amateurs comme aux professionnels, entraînera un grand nombre de réponses et contribuera à relancer la renommée du jardin.

En octobre 1989 un projet de réhabilitation du couvert végétal est établi par Gilles Clément<sup>48</sup> paysagiste, et propose un recensement complet des arbres existants avec proposition d'abattage et de conservation. La logique est alors celle de la mise en valeur du site en l'état, s'appuyant sur une analyse qui attribue au lieu ce qui fait «un des charmes des jardins, l'esthétique de l'abandon et la reprise végétale qui sont les dernières illusions, les dernières trompe-l'œil légués par Monsieur Siffait»<sup>49</sup>.

<sup>45</sup> Sont à citer principalement dans la liste de ces personnes enthousiastes, le maire du Cellier, M. des Jamonières, monsieur Williamson, conseiller municipal, le propriétaire du site, M. Drilhon; Mme Guévenoux, inspectrice des sites et M. Congard, architecte des bâtiments de France; Marie-Paule Halgand et Jean-Luc Le Mancq, professeurs et chercheurs à l'école d'architecture de Nantes, Anne Dazelle, directrice du CAUE, plus d'autres que notre connaissance limitée des débuts du dossier nous fait sans doute et bien involontairement oublier.

<sup>46</sup> Extrait du réglement du concours, article 3, dans Notice du concours, DRAE, 1986.

<sup>47</sup> Ibid., article 6.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Gilles Clément, paysagiste, lauréat en 1982 avec Patrick Berger, architecte, du concours pour l'aménagément du parc Citroën, est particulièrement connu pour ses travaux sur les jardins en mouvement. Voir à ce sujet Gilles CLÉMENT, *Une école buissonnière*, Hazan, 1997; Éloge de la friche, Lacourière et Frélaut, 1994; *De la vallée au parc André Citroën*, Sens et Tonka, 1994; *Le jardin en mouvement*, Pandora, 1991.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Frédéric Barbe, «Les Folies Siffait et leur environnement, étude des milieux», p. 59.

Parallèlement Patrick Berger<sup>50</sup>, architecte, propose en novembre 1988 un diagnostic de l'état des maçonneries, où apparaissent une première approche des problèmes posés par le site, problèmes techniques et financiers, mais aussi problématique d'usage : «Il est difficile de proposer des solutions lorsque l'on ne connaît pas le but à atteindre<sup>51</sup>».

En mars 1991, les Folies Siffait sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, dans la rubrique «parcs et jardins».

En janvier 1992, est établie une étude de pré-programmation des travaux de réhabilitation, par Patrick Motte, architecte du patrimoine. «Cette étude répond à la volonté de sortir de l'oubli et semer les germes de la réhabilitation, ou pour le moins, d'une renaissance des belles Folies de Monsieur Siffait<sup>52</sup>». Le rapport contient aussi, en filigrane, l'énoncé des limites des options envisagées : «Ce lierre parvient à recouvrir des pans entiers de maçonnerie. L'occultation qui en résulte interdit tout examen sérieux et approfondi des structures<sup>53</sup>». Et un peu plus loin à propos des problèmes que pose le maintien contrôlé de la végétation selon les options et l'étude réactualisée de Gilles Clément : «Une esthétique de l'abandon qui serait souhaitée supposerait en tout état de cause une maîtrise méticuleuse du développement de cette végétation».

C'est ce document et les options qui y sont définies, réalisé sous le contrôle des différents organismes de tutelle, qui va véritablement lancer les campagnes de restauration du site. Après détermination de tranches prévisionnelles de travaux et lancement d'un appel d'offres, un marché est signé le 12 mars 1993 avec Jean-Louis Boistel, artisan tailleur de pierre établi à Orvault, et les travaux démarrent.

# Premiers travaux engagés

Les travaux qui vont alors être mis en œuvre répondent à la sensibilité du moment : il s'agit par une série de campagnes somme toute assez limitées de permettre l'accès du public sur une sorte de parcours périphérique, permettant d'éviter les zones centrales considérées comme les plus dangereuses. Ce programme doit être réalisé en trois années et débute donc dès 1993.

<sup>50</sup> Gilles CLÉMENT, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Patrick BERGER, «Les Folies Siffait, diagnostic de l'état des maçonneries», dossier n° 2, novembre 1988, p. 6.

<sup>52</sup> Patrick Motte, Sertco, Pierre Saboureau, «Les folies siffait : étude de pré-programmation des travaux de réhabilitation», janvier-mai 1992, p. 5.

<sup>53</sup> Gilles CLÉMENT, op. cit., p. 35.

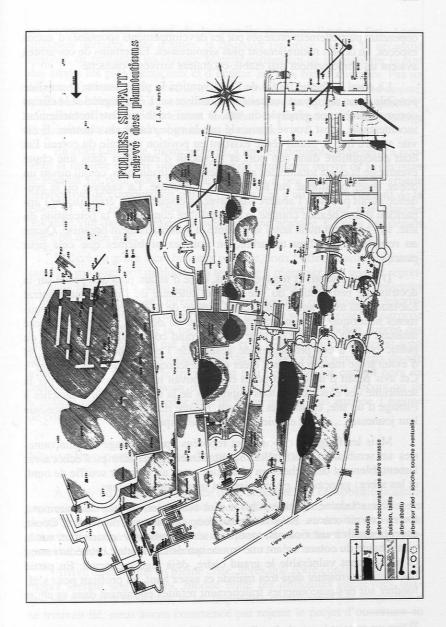
Très vite la vérité du chantier va venir contredire l'optimisme du projet, comme obliger à une importante réappréciation de l'approche initialement envisagée<sup>54</sup>. Dès les premiers nettoyages l'importance des désordres jusque là dissimulés par le couvert ambiant va amener à des décisions de force majeure et certaines parois trop dangereuses et trop délabrées pour être confortées vont devoir être volontairement éboulées... Les fortes déformations constatées sur certaines maçonneries vont amener un questionnement plus aigu de l'équipe chargée de la maîtrise d'œuvre et une demande de plus en plus pressante d'investigations complémentaires portant sur l'état des sols comme sur la pérennité des techniques de maçonneries initialement mises en œuvre. Fait déterminant, il se produit un dimanche un éboulement accidentel sur un mur considéré jusque là comme sain, avec comme résultat l'effondrement d'un volume conséquent de pierres, sur un escalier prévu dans le circuit initial du parcours public. C'en est trop pour l'architecte qui estime qu'il n'est plus possible de continuer sa mission dans le cadre des engagements qui l'obligent. De son côté le maître d'ouvrage s'impatiente et émet des craintes quand à la validité et la pérennité de son programme. Et le chantier s'arrête, d'autant qu'aux craintes liées à l'état des maçonneries se surajoute un débat difficile et par moment un peu houleux sur le végétal.

Si la ruine minérale est une forme qui peut encore se stabiliser, à condition que les coûts soient en rapport avec les possibilités d'investissements liés à la restauration, le végétal lorsqu'il devient caduque présente des problèmes quelque peu difficiles à gérer. Or dans ce site, laissé à luimême et livré à un développement anarchique et spontané pendant près d'un siècle, le règne végétal avait repris ses droits.

Le site du jardin est exposé Sud-Sud-Est et protégé des vents du Nord comme des vents d'Ouest par le coteau et l'éperon rocheux. Il s'agit donc d'une sorte de micro-climat particulièrement favorable au développement végétal. D'où l'aspect de jungle sauvage qui frappait tant les visiteurs aventureux qui, subrepticement, se risquaient à affronter les risques d'une visite d'autant plus attractive que plus ou moins clandestine... Dans cette jungle, les arbres initialement plantés et confrontés à la concurrence des espèces à développement spontané, avaient dû chercher leur survie dans une quête désespérée de la lumière. D'où développement en hauteur, souvent assez déséquilibré, en tous les cas sans rien à voir avec le programme initialement conçu, et développement excessif, et bien souvent menaçant pour des maçonneries proches et relativement fragiles.

Dans ce couvert spontané et anarchique, s'était établi un équilibre fragile mais solidaire, où les arbres initiaux dans leur déséquilibre étaient

<sup>54</sup> *Ibidem.* Une relecture a posteriori de l'étude de Patrik Motte montre que ces problèmes n'avaient pas été occultés.



cependant partiellement protégés par les développements spontanés d'autres espèces, au départ naturellement plus vigoureuses. Et certains de ces arbres avaient un enracinement mal établi, ou étaient arrivés à caducité...

Là aussi le thème initial de l'intervention la plus discrète et sensible possible, avec un impact souhaité minimaliste sur l'état végétal et le climat comme l'ambiance générale du site, là aussi ce thème intellectuellement incontestable, s'est trouvé bousculé par la rude réalité du chantier. Il est vite apparu que le grand cèdre existant en position centrale du coteau Est était déséquilibré dans son port et menaçait d'emporter dans une chute éventuelle la quasi totalité des maçonneries environnantes, ce qui ouvrit un débat, assez passionné sur les mesures à prendre. La sagesse ou la prudence aurait poussé à l'abattre mais avec sa disparition c'était risquer l'apparition d'une béance comme le déséquilibre complet de la perception du site, site construit mais aussi site planté et volontairement organisé. Quant au remplacement d'un tel arbre, on voit les problèmes que cela peut poser...

D'où hésitations et tergiversations, et ce d'autant plus que pesait sur la doctrine de restauration du site l'ombre tutélaire de l'inspecteur général Lablaude qui avait, après visite, émis à usage de la conservation des Monuments historiques, administration en charge du dossier, un rapport interne insistant sur la nécessité de tenir le plus grand compte de la sensibilité du public quant à ces problèmes de gestion de l'environnement végétal, et d'éviter toute mesure pouvant créer une quelconque émotion sur ce point<sup>55</sup>. Cet avis pesait d'un certain poids et se trouvait relayé puissamment par la sensibilité des élus locaux, tous imprégnés de la magie du lieu et attachés à l'image d'un site, en son état antérieur, théâtre magique où s'était épanouie leur jeunesse..., ce qui est bien sûr plus que respectable...

Mais les fougères déposées et reposées après coulage des maçonneries ne semblaient pas vouloir spontanément reprendre et s'échouaient lamentablement desséchées au pieds des murs au premier souffle de vent, et les arbres grinçaient, gémissaient, et menaçaient toujours.

Une soudaine tempête d'hiver vint bousculer, un peu sauvagement, toutes ces réticences. Sous les rudes coup de boutoirs de vents d'Ouest, exceptionnellement violents, toute une série d'arbres se couchèrent sur la partie haute du coteau créant une trouée qui de fait rendait immédiatement et brutalement vulnérable le grand cèdre, déjà jugé menaçant. En partie basse, un marronnier déjà très malade et assez haut, en profitait pour s'effondrer sur des maçonneries fraîchement refaites entraînant dans sa chute

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Voir sur ce point le rappel, dans l'ouvrage de Pierre-André Lablaude, *Les jardins de Versailles*, édition Scala, 1998, p. 177, des difficultés vécues pour la restauration du parc par certains de ces prédecesseurs ; le problème ne date pas d'aujourd'hui, et la sensibilité du public fait partie des éléments avec lesquels il faut composer.

un morceau refait à neuf de la tourelle jouxtant l'entrée Est. Après quelques derniers états d'âmes, la décision fut prise, face à la nécessité absolue, de pratiquer un élagage sélectif permettant de rééquilibrer le port des arbres les plus menaçants et d'écarter les plus fortes menaces. Pas un arbre ne fut totalement abattu, mais ce travail auquel nous avons assisté, réalisé avec beaucoup de soin et d'attention par une équipe remarquable<sup>56</sup>, a cependant suffit à totalement modifier la perception du site comme l'orientation donnée au programme de travaux.

En effet l'élagage, même sélectif, a immédiatement fait pénétré à nouveau la lumière dans le site et le matin de la mise en œuvre de la décision le résultat fut pour nous spectaculaire : peu à peu se dévoilait la grande perspective de composition qui du haut du site s'ouvre vers l'amont de la Loire et vers le soleil levant. Et pour couronner le tout une blanche colombe vint dans la lumière se poser sur une branche. Ce sont des détails que l'on oublie pas.

Malgré ou grâce à cet heureux présage, sous l'effet du soleil reparaissant, les mousses ont quelque peu tendance à régresser. On peut le regretter mais leur recul a aussi fait apparaître les traces encore très présentes d'une polychromie assez intense, polychromie dont on pensait la description par les voyageurs du début du siècle quelque peu exagérée. La surprise a réellement été forte, à la mesure de l'inquiétude engendrée auprès des principaux responsables par la rapidité et la violence du changement ainsi apparu. Il a fallu les propos rassurants de quelques vieux amoureux du site avouant certes regretter le mystère un peu perdu de cet endroit hors du temps, mais s'étonnant aussi de découvrir un jardin et des décors qu'ils n'avaient jamais connus, pour que, de façon un peu plus apaisée, l'équipe de conception continue son travail.

# Nouvelles perspectives de restauration

À partir du constat de la force et de la beauté des compositions architecturales qui peu à peu se dévoilaient, il a été décidé, avec l'assentiment de la direction régionale des Affaires culturelles et des services de la conservation des Monuments historiques, de modifier l'esprit du programme et de changer d'orientation.

Arrivé nous même en pleine crise, après que notre confrère ait plus ou moins «rendu son tablier», bloqué entre les difficultés imprévues auxquelles il avait à faire face, et les impératifs contractuels par lesquelles il se trouvait lié, nous avons commencé par rejeter le projet d'ouverture au

<sup>56</sup> Les travaux ont été effectués par le département «élagage» de l'entreprise Arcades du Sillon

public d'un circuit interne, au terme des trois tranches de travaux initialement prévues. Les problèmes très précis, soulevés par notre confrère, montraient que ce choix était d'une totale imprudence ; il était impossible d'ouvrir un accès libre au public sur un site aussi incertain.

Par contre, même avec les risques évoqués, la reprise du chantier dans des conditions de sécurité ordinaire nous semblait possible, quitte à éviter d'intervenir sur certaines zones fragiles laissées momentanément en observation.

Nous avons aussi demandé et obtenu la possibilité de pratiquer quelques interventions lourdes sur certains murs déformés : le démontage et le remontage de ces murs nous paraissant le meilleur moyen de connaître leur consistance réelle et donc leurs éventuelles faiblesses. Ce qui a été fait en partie basse en choisissant un mur dont la position et la faible hauteur minimisaient la part de risque... (minimisaient car sur ces chantiers le risque zéro n'existe pas et nous savons que nous faisons des métiers dangereux). Le démontage comme le remontage se sont bien passés et nous ont en effet permis des observations très profitables tant sur la consistance des maçonneries d'origine que sur la façon d'envisager leur reprise ou leur consolidation<sup>57</sup>.

Ces résultats, plutôt encourageants, comme la qualité des dispositions architecturales révélées, ont donc amené, logiquement, l'idée d'un chantier de restauration de plus longue haleine, chantier à la hauteur de la qualité du site, qualité jusque là seulement peut-être en partie pressentie.

Cette option posait cependant un certain nombre de problèmes pratiques: la pression était et reste très importante. Le site étant fermé, la frustration mal contenue d'un public sans doute aussi insuffisamment alerté, amenait à une fréquentation sauvage, importante, dangereuse et particulièrement préoccupante: cela allait des familles de randonneurs profitant des promenades de printemps sur le chemin de halage, et traversant la voie ferrée pour essayer d'accéder au jardin: le TGV roule sur cette portion à un peu plus de cent cinquante kilomètres/heure et il existe cinq secondes entre sa perception en sortie de tunnel et le moment d'un éventuel accident: c'est peu, très peu. Et les travaux avançant et le site devenant plus perceptible de la berge, la pression n'en était que plus forte: d'où quelques échanges parfois peu amènes entre commune et SNCF: «Vous attirez la

<sup>57</sup> Le démontage montre les limites des dispositions adoptées par les Siffait. Les techniques utilisées sont celles mises en œuvre par les paysans locaux pour l'édification des murets de terrasses que l'on trouve dans les champs alentours. Mais cette mise en œuvre, utilisée pour des murs de soutènement dont certains font plus de six mètres de hauteur, semble avoir très vite présenté ses faiblesses. De plus la roche du site est fragile et se fracture sous la charge. Les Siffait construisaient pour eux et avec une main d'œuvre sans doute peu coûteuse. La maintenance du site devra aussi prendre en compte l'évolution des données sociales et économiques, comme celle liées à une ouverture au public de ce jardin.

population donc l'accroissement du risque, à vous de le traiter... – Le site existait avant que le chemin de fer n'existe, c'est donc vous les fauteurs de trouble...», tout ceci sur fond de conscience néanmoins aiguë, et partagée, de la notion de responsabilité.

Il y a eu aussi les jeunes ou moins jeunes venant sur les terrasses hautes effectuer leur libations noctambules et trouvant intelligent de se servir des matériaux du site pour canarder les trains rapides... La gendarmerie y a mis bon ordre.

Mais au-delà de ces problèmes restait le fait plus complexe du retour attendu des investisseurs comme du public, et surtout le lien établi entre effort financier et ouverture promise du site. Les pouvoirs communaux et intercommunaux en particulier admettaient mal l'idée d'un report de l'ouverture qui s'apparentait à la mise en place d'un investissement à fond perdu. L'effort consenti pour la revalorisation du site restait lié chez beaucoup au logique espoir de retombées pour l'économie locale.

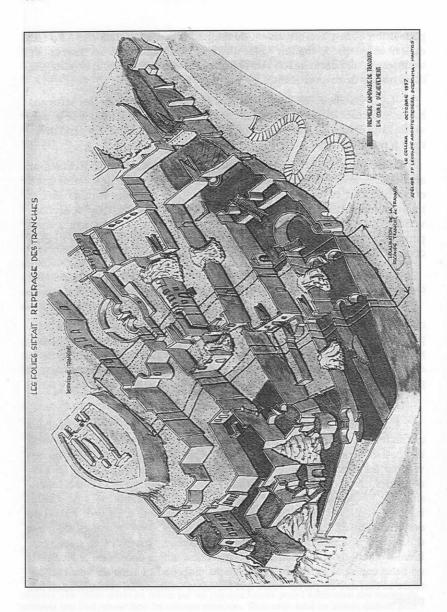
Enfin le public s'impatientait et quelques articles peu amènes parus de ci, de là dans la presse locale ont fait monter la pression.

La solution nous est alors apparue dans l'idée simple que si le site et le chantier étaient donnés à voir au public, de façon attractive, même si cette perception restait extérieure ou liée à des visites limitées, guidées, et commentées, permettant à intervalle plus ou moins régulier de suivre l'avancement des travaux, si le site était rendu perceptible en tant que chantier, la pression serait apaisée et le public, espérions-nous, comprendrait...

Pour ce faire plusieurs mesures ont été décidées.

La première et la plus importante a été de remodeler le chemin d'accès au halage en bordure est du jardin. Ce chemin, très ancien, était devenu inaccessible car couvert de ronces, raviné par les pluies et en partie recouvert par les parties effondrées des murs extérieurs du jardin. Seuls les randonneurs très sportifs osaient affronter les difficultés réelles de son ascension. Ce ne pouvait en aucun cas être un accès possible pour un public familial. Il a donc été décidé de le rouvrir et ce suite à un gros travail de défrichement effectué en grande partie par les équipes vertes du pays d'Ancenis, équipes d'insertion remarquablement motivées et encadrées. L'enlèvement des broussailles a permis entre autres choses de redécouvrir un beau caniveau en pierre élégamment maçonné comme de voir réapparaître la carrière en partie basse qui servait d'exutoire au ruissellement des pluies.

La pente dégagée restait par contre fort raide. Là aussi c'est l'enthousiasme et la motivation des équipes vertes qui a permis de vaincre les réticences techniques et sécuritaires de techniciens plus avertis : pendant que le débat sur la sécurité battait son plein nous avons, un peu excédés, décidé



avec l'aide de quelques hommes armés de pioches et de pelles de façonner ce qui nous paraissait être un chemin possible : les terres ne se sont pas effondrées, la pente en a paru possible, et en aucun point le profil ne semblait vraiment dangereux... Nous avons ainsi évité les rambardes métalliques et parapets ou murs de soutènement en béton initialement annoncés... Mais où sont les cantonniers d'antan ?... Malheureusement et pour une bonne partie, dans ces chômeurs qui grossissent les rangs des entreprises d'insertion et font preuve de leur courage et de leur flagrante utilité... Sur ce point on me permettra d'évoquer une certaine et sourde irritation, dans la logique et la continuité, somme toute, des humeurs passées des créateurs du lieu...

Les travaux d'embellissement ont été réalisés avec un peu plus de moyens par une entreprise de paysage de La Chapelle-sur-Erdre<sup>58</sup>: là aussi le bon sens pratique comme l'enthousiasme des compagnons ont fait des miracles. En matière d'aménagement, il n'y a pas de petites ou grandes tâches, mais en fait, un enchaînement d'interventions qui vont de l'idée initiale jusqu'au détail de la réalisation. Quand l'équipe se sent et fonctionne, c'est souvent un grand moment de bonheur, même si cela reste un réel travail ; quand l'équipe ne se sent pas, la meilleure idée peut finir sur un flop. Pour nous ici, cela a plutôt bien marché.

Le résultat reste modeste et n'a rien de génial, mais le succès de la promenade comme l'évident plaisir des promeneurs venant profiter du spectacle mis en scène par les Siffait et du confort de la prairie inférieure, nous récompensent largement des efforts fournis et nous laissent à penser que le choix n'était peut-être pas si mauvais.

De la même façon le succès des visites organisées à l'occasion des journées des Monuments historiques semble indiquer que le public suit le programme avec attention, et s'intéresse et comprend le sens de l'effort entrepris même si bien sûr pointe assez souvent l'impatience d'une ouverture plus complète.

# Le programme actuel de restauration

Actuellement et au terme de trois campagnes complètes de travaux les perspectives de restauration sont les suivantes :

1) Au niveau des maçonneries : après avoir achevé la fermeture du site sur sa périphérie, les études vont porter sur la consolidation et la reprise des parois centrales et en particulier celles s'articulant perpendiculairement au relief, murailles qui sont particulièrement altérées et fragiles.

<sup>58</sup> les travaux ont été réalisés par l'entreprise Jaulin.

Contrairement aux murs qui sont fondés sur les ressauts de la roche, il est vraisemblable que les murs ici envisagés reposent sur des remblais ce qui pourrait expliquer l'importance des désordres, désordres dont témoignent les impressionnantes fissures observables sur la plupart de ces murs. La consolidation de ces maçonneries va nécessiter un certain nombre d'investigations préalables et de sondages pour s'assurer de l'état des sols, comme de celui des roches et donc déterminer les techniques à mettre en œuvre pour la consolidation.

Une fois ces mesures déterminées, il faudra alors définir des tranches d'interventions et choisir ce que l'on restaure, et jusqu'où l'on restaure, pour redonner au site sa qualité, sans pour autant altérer inutilement ce que le temps a pu apporter de façon positive.

Il va aussi falloir se pencher plus attentivement sur la compréhension et le traitement des eaux de ruissellement, ce qui sur ce site est un point primordial des conditions de sa sauvegarde. Enfin, ponctuellement il sera sans doute nécessaire aussi de s'interroger sur la tenue de la roche et sur l'éventualité de son confortement.

2) Un autre point devrait faire aussi l'objet d'une attention plus soutenue : au fur et à mesure que progressent les travaux, la présence initiale de la couleur sur le site, point évoqué dans les premières descriptions, se confirme. Il est vraisemblable que le site fut au départ totalement enduit et recouvert de badigeons colorés dans la palette dès aujourd'hui perceptible : ocre jaune, rouge brique et gris.

Nous prévoyons d'effectuer un relevé systématique de ces mises en couleur et de réaliser sur maquette une restitution permettant de mieux analyser la polychromie mise en œuvre et d'en juger les effets. Un travail d'analyse sera à effectuer par des laboratoires spécialisés pour repérer les types de traitements mis en œuvre, coloris, liants, pigments... Éventuellement sérier les types de traitements et donc localiser les campagnes correspondantes. Et surtout réfléchir à la position théorique à prendre par rapport à la présence de la couleur sur ce site.

Si sauvegarder l'existant nous parait une évidence théorique, sur le plan pratique cela est un peu plus complexe : les décors mis à jour s'altèrent rapidement, et leur sauvegarde va demander la mise au point de techniques assez fines, mais aussi une réflexion sur les modalités de leur exécution : les surfaces à traiter sont très importantes...

Enfin, au-delà de la simple sauvegarde, se pose à notre avis la question de la restitution, même partielle et de façon allusive et suggestive, d'un décor dont la force est partie intégrante de l'originalité de l'œuvre. Nous pensons pour notre part que la coloration, si décriée au début de l'histoire du site, mérite d'être reconsidérée, et que nos sensibilités contemporaines devrait nous permettre aussi une réévaluation du site sur

ce point, et donc le renforcement d'une présence actuellement sans doute trop profondément altérée...

3) Restera le problème de la végétation : dans son état actuel celle-ci est encore trop surabondante. D'abord pour des raisons de sécurité : le développement anarchique de certaines essences rustiques met en péril la tenue de pans entiers de maçonnerie. Il va donc falloir continuer les coupes et suppressions déjà amorcées sur les parties restaurées. La stratégie será la même, supprimer les arbres devenus dangereux de par leur localisation ou de par leur âge, maintenir cependant un effet de couvert afin de conserver au site une partie du charme acquis de fait du développement spontané de la végétation, développement qui est venu en quelque sorte compléter l'œuvre des Siffait, et peut-être en adoucir certaines rugosités.

Un certain nombre d'arbres, malheureusement venus, et contrariant certaines perspectives importantes, seront à supprimer, en particulier sur l'axe Ouest-Est, du haut du site vers l'amont de la Loire. Mais là aussi sera maintenu le souci d'un équilibre à conserver entre esprit initial de la composition, respect de ses affirmations essentielles et effet bonifiant du temps, dans son imprévisibilité et ses surprises, ici souvent bénéfiques.

Les choix stratégiques seront déjà plus difficiles à effectuer en ce qui concerne les plantations initiales, toutes réalisées selon des tracés et compositions extrêmement réglés, tracés dont la lisibilité devrait à notre sens être restituée. Nous pensons en particulier aux alignements de marronniers des parties basses, au mail de châtaigniers des terrasses intermédiaires, aux tilleuls isolés dans leur tourelle et encadrant les grandes rampes de descentes... Tous ces arbres sont aujourd'hui déséquilibrés, certains sont devenus totalement caduques, d'autres ont déjà disparu. Le traitement devra donc dépasser la simple reformation progressive de sujets maintenus en place et conservés.

Des campagnes complètes de replantation, après suppression des éléments aujourd'hui existants, nous paraissent difficilement évitables. Il faudra réfléchir à la gestion de ces points, comme à leur présentation préalable au public. Mais à notre sens ce n'est qu'à ce prix que la composition pourra retrouver sa lisibilité.

Sera-t-il nécessaire alors de compléter ou de rééquilibrer l'ambiance végétale, par l'apport de nouvelles essences ? Nous ne le pensons pas, le cadre actuel est en lui-même assez riche, et toutes les descriptions initiales donnent l'indication d'un apport végétal complémentaire mais mineur et fortement organisé. La gestion des apports spontanés liés au site nous semble donc suffisant sans chercher à faire de ce jardin ce qu'il semble n'avoir jamais été, un jardin botanique avec multiplication et mise en valeur de spécimens rares. Ce n'est pas ici, nous semble-t-il, l'esprit du

lieu. Mais là aussi l'avancement des travaux pourrait amener à infléchir ce qui n'est aujourd'hui qu'une première impression personnelle.

Il serait par contre, nous semble-t-il, très important de pouvoir remettre l'ensemble du jardin de terrasses dans son environnement d'époque. L'observation du cadastre montre bien que le jardin de Montcoteau couvrait un territoire s'étendant au-delà des terrains aujourd'hui pris en compte, et devait comprendre les bois actuels se trouvant, à l'Ouest, sur le flan du promontoire orienté au couchant, ainsi que ceux qui se trouvent, plus au Nord, de part et d'autre de l'allée des chênes verts, ainsi que ceux localisés au Nord-Est, à droite du chemin d'accès descendant vers la Loire.

Une analyse attentive de ces sous-bois montre en effet, au-delà d'une première appréciation sur l'aspect sauvage et spontané de leur boisement, que nous sommes face à une composition paysagère volontaire, avec des arbres plantés et des sujets à fort développement noyés dans une végétation plus spontanée et récente. Une analyse et une appréciation de cet ensemble serait à réaliser.

Une restauration serait alors, à notre sens, à effectuer et ce afin de redonner à l'œuvre toute sa consistance. Au cœur, un jardin de terrasse, à dominante minérale et à la composition assez volontairement réglée : enchaînement de murailles, colorées et ornées de décors architecturaux, alignement d'arbres réglés soulignant la composition ou encadrant certaines perspectives. Sur la périphérie, un environnement végétal plus dense, lui aussi composé, sans doute plus dans l'esprit des grands arboretum de la deuxième partie du XIX\* siècle, et formant écrin pour le jardin en terrasses...

On le voit l'image ici décrite diffère quelque peu des perceptions qui ont peut-être, jusqu'ici, occulté abusivement la compréhension de la réalité du site.

# En guise de conclusion provisoire : plaidoyer pour une nouvelle appréciation du jardin

À travers la relecture des documents déjà publiés et en particulier grâce au travail fondamental de Marie-Paule Halgand et de Jean-Luc Le Mancq, travail dans lequel nous avons abondamment puisé, et auxquels nous renvoyons le lecteur<sup>59</sup>, nous avons cherché à donner les bases d'une nouvelle appréciation de l'œuvre des Siffait, telle qu'elle résulte des observations que permettent les travaux en cours.

<sup>59</sup> Marie-Paule HALGAND et Jean-Luc LE MANCQ, op. cit., 1985 et 1987.

Cette nouvelle approche amène à insister particulièrement sur le travail de Maximilien qui est, de toute évidence, le véritable créateur de ce jardin. Les motivations de l'homme, comme la genèse de son œuvre, méritent peut-être alors d'être un peu mieux approfondies.

Nous avons vu, au travers des citations rapportées dans le cours de notre exposé, que dès le début de la création du jardin, dans les années 1820, jusqu'à l'arrêt de son intervention vers 1836, Maximilien Siffait et son œuvre avaient été l'objet de propos d'abord étonnés et pourrait-on dire aimablement surpris, puis de critiques de plus en plus hostiles et méprisantes.

Si les plantations réalisées sur le site et à sa périphérie par Oswald, ont quelque peu tempéré les critiques, il faudra attendre l'abandon progressif du jardin, et son envahissement par une végétation sauvage, pour que les sensibilités contemporaines revalorisent le lieu ainsi transformé au nom d'une perception romantique qui mérite peut-être d'être interrogée.

Nous pensons en effet que si Maximilien Siffait, par sa vie et son histoire, peut être appréhendé comme une forme de personnalité romantique, le jardin lui, dans la partie en terrasse qui lui échoit, n'est en rien un jardin romantique. L'usage, sans nuance, de ce qualificatif mènerait donc, à notre avis, à une impasse.

Maximilien Siffait personnage romantique : c'est en 1836 qu'Alfred Musset publie La confession d'un enfant du siècle. 1836 c'est l'année où, lassé de trop de souffrances et de trop d'amertumes, Maximilien Siffait quitte Le Cellier. Et peut-on en relisant ces quelques lignes ne pas penser à l'aventure personnelle du personnage : «Il leur restait donc le présent, l'esprit du siècle, ange du crépuscule qui n'est ni la nuit ni le jour ; ils le trouvèrent assis sur un sac plein d'ossements, serré dans le manteau des égoïstes, et grelottant d'un froid terrible. L'angoisse de la mort leur entra dans l'âme à la vue de ce spectre moitié momie et moitié fœtus<sup>60</sup>».

Maximilien Siffait par sa naissance et ses origines est enfant de la Révolution. Il a comme toute une génération vu ses espoirs s'assombrir et ses espérances se dissiper. Et par les excès comme le désespoir dont témoigne la forme de certains de ses propos, il est certainement bien un enfant de ce siècle désespéré, cherchant le salut et la rédemption au travers de l'aventure de la création artistique...

Mais si le personnage est authentiquement romantique, et en cela les réappréciations récentes ont bien perçu la qualité de l'homme et de sa démarche, l'œuvre, elle, nous parait plutôt devoir se rattacher à la période antérieure, ce qui peut être à la fois sa limite, son ambiguïté comme après tout une raison majeure de son intérêt.

<sup>60</sup> Alfred DE MUSSET, Les confessions d'un enfant du siècle, 1836, I, 1.

Certaines citations sont en effet à prendre avec beaucoup d'attention et nous citerons la référence constante, dans les premières descriptions, aux Folies Beaujon<sup>61</sup>. Ce Beaujon dont les fastes sont encore, en 1829, si présents dans les esprits, est l'archétype de ces financiers de la fin de l'Ancien Régime, à qui des fortunes exceptionnelles et souvent rapides ont permis la réalisation de quelques uns de ces extraordinaires jardins, communément appelés «folies», ou, pour être plus précis, en usant d'un vocabulaire moins chargé d'ambiguité, et selon l'expression retenue par Michel Baridon<sup>62</sup>: «jardins de l'homme sensible». C'est d'ailleurs peut-être à cette filiation, encore alors possible, que renvoie une des premières descriptions du lieu datée de 1829: «C'est à la fois du classique et du romantique<sup>63</sup>».

De même, toujours dans les premières descriptions, on trouve des analogies comparatives avec le kiosque turc, les jardins du sérail, le château des sept tours et autres références orientalisantes, qui renvoient à l'image de ces jardins anglo-chinois qui fleurissent en France dès les débuts de la Régence. Ces jardins avaient semble-t-il suffisamment marqué les esprits pour que cinquante ans plus tard, les contemporains de Siffait s'en servent encore spontanément comme référence. «Le kiosque turc avec un capucin à la porte, et une chapelle lilas mise sous la garde d'un grenadier français»<sup>64</sup> nous rappellent singulièrement certaines descriptions des jardins de Bagatelle avec son anachorète en cire retiré en un coin de l'Ermitage et sa profusion de colifichets, comme l'évocation de ces constructions éphémères aujourd'hui disparues<sup>65</sup>.

Nous sommes renvoyés par ces descriptions au monde des jardins d'illusions, si bien illustré par Carmontelle<sup>66</sup>, dans ce jardin édifié à partir des années 1773, près du village de Monceau, pour Louis-Joseph d'Orléans: «Là à côté d'un minaret, une tente tartare près de laquelle se promène un serviteur en costume ottoman convie à d'autres délassements. La présence d'un temple de marbre blanc, d'une naumachie inspirée de celle de la villa d'Hadrien, un tombeau égyptien en forme de pyramide, amènent le visiteur à des réflexions plus nostalgiques mais bien vite oubliées, car tout n'est que jeu<sup>67</sup>».

<sup>61</sup> Gilles CLÉMENT, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Michel Baridon, Les jardins, paysagistes, jardiniers, poètes, collection Bouquins, Robert Laffont édit., Paris, 1998, p. 801 à 937: «Le jardin de l'homme sensible».

<sup>63</sup> Bronhorst, «Compte-rendu de l'excursion du 19 août 1920», op. cit.

<sup>64</sup> Marie-Paule HALGAND et Jean-Luc LE MANCQ, op. cit., 1987.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Michel Saudan et Sylvia Saudan-Skira, De folies en folies, la découverte du monde des jardins, p. 189, Evergreen, Benedikt Taschen édit., Köln, 1997.

<sup>66</sup> Carmontelle (1717-1806), dessinateur et hômme de théâtre, fit une carrière dans l'entourage immédiat du duc de Chartres pour qui il dessina le jardin de Monceau. Voir M. BARIDON, op. cit., p. 908, et M. SAUDAN-SKIRA, op. cit., p. 189-190.

<sup>67</sup> Ibidem, p. 190.

À côté de ces descriptions, l'œuvre de Maximilien Siffait semble bien modeste et somme toute assez mesurée. Mais l'ambiguïté de son œuvre nous parait venir du fait que lorsqu'il réalise son jardin, dans les années 1820, ce modèle est déjà largement passé de mode. La Révolution est passée par là, les mentalités ont changé, et les sensibilités aussi. Et pour les contemporains de Siffait, ce jardin, dans l'esprit des réalisations de la génération précédente, correspond à un monde d'excès sur lequel l'opprobre portée semble assez totale, sans que le recul du temps soit suffisant pour permettre une réappréciation plus nuancée.

Maximilien et son œuvre apparaissent comme l'expression d'un passé, et portent, de ce fait, le poids des jugements qui accompagnent, alors encore, le dit passé. Son jardin est sans doute, pour l'époque déjà, assez anachronique, même si la trajectoire de l'individu nous semble permettre de suivre les affinités qui ont influé en ce sens.

Socialement et philosophiquement, Maximilien Siffait est en effet assez proche de ces hommes de la fin du siècle, surtout de ces grands bourgeois et financiers, imprégnés de l'esprit des lumières. Nous rappelons à ce propos les premiers éléments de biographie donnés au début de notre texte. Maximilien Siffait est fils et petit-fils de négociants, tous deux devenus consuls, et appartenant à ces milieux de la franc-maçonnerie, porteurs des idées nouvelles.

Et comme le rappelle Michel Baridon<sup>68</sup> : «Le cosmopolitisme nourrissait le militantisme des lumières et faisait partie de la culture maçonnique. Si Carmontelle a peuplé le jardin de Monceau de fabriques turques, chinoises, japonaises et tartares, c'est que son propriétaire, le duc de Chartres, avait un poste clef dans la franc-maçonnerie, dont le déisme, celui de la prière universelle de Voltaire, impliquait que les religions de tous les pays fussent représentées par leur architecture».

Une citation directe de Carmontelle nous parait d'ailleurs intéressante pour illustrer l'esprit dans lequel étaient conçus ces jardins : «Si l'on veut faire d'un jardin pittoresque un pays d'illusion, pourquoi s'y refuser ? On ne s'amuse que d'illusions ; si la liberté les guide, que l'art les dirige, on ne s'éloignera jamais de la nature. La nature est variée selon les régions ; essayons par des moyens illusoires de varier aussi les climats, ou plutôt de faire oublier celui où nous sommes ; transportons, dans nos jardins, les changements de scènes des opéras ; faisons y voir, en réalité, ce que les plus habiles peintres pourraient y offrir en décoration : tous les temps et tous les lieux<sup>69</sup>».

<sup>68</sup> M. BARIDON, op. cit., p. 830.

<sup>69</sup> Ibidem, p. 910.

Bien qu'à notre avis, en retrait par rapport à cet ambitieux programme, n'est-ce pas le même état d'esprit qui anime Maximilien Siffait lorsqu'il conçoit ce jardin, retransposant ici de façon transfigurée mais peut-être malgré tout perceptible, les éléments de sa culture personnelle et familiale : des jardins de l'Isola Bella dont la mémoire familiale semble assurée de l'authenticité (la famille Siffait y aurait effectué de fréquents séjours) aux souvenirs d'Abbeville et de sa région, qui ont dû nourrir son enfance.

Un travail de recherche effectué en 1986 par Jean-Luc Roger, architecte, dans le cadre d'un mémoire de diplôme de fin de troisième degré, donne sur ce point des renseignements intéressants<sup>70</sup>. Jean-Luc Roger a en effet noté sur place de fortes similitudes entre le langage formel utilisé par Siffait et les jeux d'emmarchements observables sur les quais qui bordent les canaux, dans les fortifications de la ville voisine de Montreuil. Il en va de même pour le langage architectural, des parentés entre le décor classique présent dans la ville et certaines formes reprises sur les murs du jardin construit en bord de Loire.

Il a aussi noté quelques références perceptibles avec le décor du proche château de Bagatelle. Or cette demeure, construite entre 1753 et 1754 pour Abraham Van Robais, propriétaire des Manufactures royales à Abbeville<sup>71</sup>, constitue un des premiers exemples de ces folies ou demeure de plaisance, construites par de riches familles de bourgeois manufacturiers, à l'exemple et sur le modèle des demeures érigées par le roi et par la noblesse. Le grand-père, Pierre-Gabriel Siffait, maître-chaudronnier, consul en 1761, juge des marchands en 1784, pouvait-il ignorer le mode de vie de la famille la plus importante de la ville? Ce serait étonnant. On pourrait aussi s'interroger sur l'impact possible, sur le jeune Maximilien, d'un exemple aussi proche...

À mettre en parallèle avec ce que la tradition familiale rapporte sur le goût des voyages comme une certaine passion architecturale propre à cette famille : Jean-Luc Roger a trouvé au musée de Boucher de Perthes un ouvrage de Jean-François Boistel, ouvrage dit «manuscrit Siffait» et largement orné de dessins des bâtiments ornant la ville. Cet ouvrage appartenait au grand-père de Maximilien. Il a aussi été sensible à la présence de la couleur sur les façades de la ville ; peut-être Maximilen Siffait a-t-il retranscrit sur les bords de la Loire ces ambiances colorées qui appartenaient à son enfance comme aussi aux voyages effectués en Italie... Mais le pourquoi de l'emploi de trois couleurs basiques reste à notre sens à rechercher, même si les teintes utilisées sur le site restent en effet dans le registre des enduits et des badigeons traditionnels.

 $<sup>^{70}</sup>$  Jean-Luc Roger, «Le temps d'une Folie», novembre 1986, Promoca Pays de Loire, annexe 1, p. 63 à 70.

<sup>71</sup> Michel Saudan et Sylvia Saudan-Skira, op. cit., p. 105.

Pour autant toutes ces explications ne suffisent bien sûr pas à expliquer l'œuvre qui comme toute création est le résultat d'une savante alchimie entre la sensibilité de son créateur et les éléments qui nourrissent cette sensibilité. Le jardin des folies doit tout au génie propre de son auteur et n'est donc pas résumable à l'énoncé de quelques références supposées, hypothétiques et fatalement réductrices. Mais s'interroger sur la personnalité de l'artiste, sur son parcours comme sur le contexte de l'époque où il intervient, peut nous éviter bien des erreurs, ne serait-ce que par la nécessaire distanciation que cela nous amène à introduire par rapport à nos propres sensibilités et à nos pratiques.

Et par ces quelqués notes nous espérons avoir suffisamment indiqué ce qui nous semblerait être des impasses où ne pas s'égarer.

Tout d'abord l'œuvre de la déraison...

Si le personnage, par sa vie, comme par la sensibilité qu'exprime sa correspondance, peut par moment nous paraître excessif ou quelque peu enflammé, il est à l'aune de son temps et des sensibilités qui peu à peu s'y expriment. Et l'homme par sa trajectoire nous semble pouvoir être perçu comme s'inscrivant dans le courant romantique qui est celui de son époque.

Pour le jardin, les choses sont, nous semble-t-il, à un peu plus nuancer : nous pensons que l'œuvre exécutée s'inscrit largement dans l'esprit des derniers grands jardins du siècle passé, jardins perçus ultérieurement comme l'expression d'une sorte d'extravagance et qualifiés de folies, souvent en relation avec les excès ou l'aspect hors la norme de la vie de leurs commanditaires, mais jardins réfléchis, tracés et composés, en liaison avec des pensées qui vont contribuer à l'avènement d'un monde nouveau.

Nous pensons que Maximilien Siffait, proche par ses origines et ses influences familiales, de ces courants de pensées, édifie donc lui aussi un jardin tracé, conçu, et raisonné. Et même si l'œuvre est bien modeste au regard des exemples cités, il n'en est pas moins vrai qu'elle apparaît aux premiers contemporains comme inscrites dans cette lignée. Simplement l'œuvre vient tard, sans doute trop tard, pour pouvoir être comprise, acceptée, ou encore plus admirée.

Envisager cette perspective, c'est aussi accepter l'œuvre dans sa dimension historique, et ne pas chercher à occulter ce qu'elle peut avoir de dérangeant y compris pour nos sensibilités contemporaines. C'est aussi garder à l'esprit son altération par la disparition d'une partie de ces dispositifs plus fragiles et aléatoires. Et sans doute lui redonner une valeur et une force aujourd'hui partiellement encore occultées.

L'œuvre reste donc, peut-être, à restituer, du moins partiellement, dans sa force première : ne devrait on pas réintroduire le capucin et le grenadier français...

Rendre à Maximilien la place première qu'il occupe dans l'édification de l'œuvre, c'est aussi reconnaître à son fils, Oswald, la part qui lui appartient dans la genèse complète de l'ouvrage. C'est sans doute lui qui à notre sens amorce l'évolution du site dans l'esprit des grandes compositions romantiques paysagées. C'est lui, de façon semble-t-il assurée, qui amorce la plantation du site des terrasses et surtout inscrit celles-ci dans le cadre plus large d'un vaste ensemble abondamment planté d'espèces plus singulières. C'est lui aussi qui, semble-t-il, accepte l'évolution du site et une certaine ruine spontanée de maçonneries fragiles.

Et c'est, à notre sens, avec cette démarche que se crée l'inversion dans la perception du lieu. Cette inversion fait d'un jardin de terrasses très volontairement composé et très architecturalement construit, l'élément de ruines se fondant dans une composition paysagée beaucoup plus générale. Le jardin de terrasses devient, de ce fait, la ponctuation un peu insolite d'un parc, cette fois d'esprit romantique, sorte de gigantesque fabrique que devait terminer la construction d'une sorte de petit burg néo-gothique bien dans l'esprit du temps... Ce faisant, Oswald Siffait a peut-être un peu banalisé l'ouvrage ou du moins en a en quelque sorte lissé les aspects les plus choquants. Mais il a aussi, sans doute, permis la transmission du site qui est rentré dans nos esprits sous cet aspect, peut-être un peu édulcoré, mais plus facile à comprendre et à accepter.

Et on le voit dans les descriptions du début du siècle, c'est aussi cette évolution de l'œuvre qui entraîne son approbation, là où l'ouvrage premier avait surtout créé indignation, voire mépris. C'est aussi sur ces bases que l'œuvre a été initialement perçue et analysée lors des premiers efforts consentis pour sa reconquête.

Mais nous pensons que le travail effectué relativise aujourd'hui ces perceptions premières, et que le site reste vraisemblablement à requalifier. Jusqu'où, comment et de quelle manière? Le débat reste ouvert et le travail encore à effectuer, tant il est vrai que tout travail de restauration est aussi une œuvre à conduire, même si les règles qui s'y appliquent sont bien spécifiques et bien particulières, et soumises à suffisamment de contrôles pour éviter tout errement de ses concepteurs. Ce qui n'interdit pas à ceuxci de réfléchir, ni de proposer...

Nantes, décembre 1998 Jean-Pierre LECONTE Architecte